

Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 625,00	1 625,00		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	5 683,79	5 683,79		279,64
	Autres immobilisations corporelles	42 057,44	29 642,51	12 414,93	15 088,31
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	16 432,58		16 432,58	14 159,68
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	369,00		369,00	369,00
	TOTAL (II)	66 167,81	36 951,30	29 216,51	29 896,63
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	Créances clients et comptes rattachés	193 701,22	41 838,14	151 863,08	164 926,54
	Autres créances	6 411,18		6 411,18	3 280,23
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	245 318,84		245 318,84	
	DISPONIBILITES	104 259,77		104 259,77	217 961,61
	Charges constatées d'avance	1 112,35		1 112,35	1 857,54
	TOTAL (III)	550 803,36	41 838,14	508 965,22	388 025,92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		616 971,17	78 789,44	538 181,73	417 922,55
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				16 801,58	738,68
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	732,42	343,87
	Résultat de l'exercice	130 408,66	72 388,55
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	133 341,08	74 932,42
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	35 640,65	56 178,21
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 272,49	37 413,60
	Dettes fiscales et sociales	230 171,41	203 928,32
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	117 756,10	45 470,00
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	404 840,65	342 990,13
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	538 181,73	417 922,55
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		130 408,66	72 388,55
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		394 654,79	309 938,47
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 469,98	
(3) Dont emprunts participatifs			

Joël CHAULET

Certified by yousign

Règles et Méthodes Comptables

"Certifié conforme"

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **538 182 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 692 134 euros** et un total **charges** de **1 561 726 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **130 409 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effort construction

La cotisation est supportée sous la forme de prêts consentis par la société.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 625,00					1 625,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 625,00					1 625,00
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 683,79					5 683,79
	Instal., agencement, aménagement divers	21 578,98					21 578,98
	Matériel de transport	385,00					385,00
	Matériel de bureau, mobilier	18 496,43		1 597,03			20 093,46
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 144,20		1 597,03			47 741,23
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	14 528,68		7 550,00		5 277,10	16 801,58
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 528,68		7 550,00		5 277,10	16 801,58
TOTAL		62 297,88		9 147,03		5 277,10	66 167,81

--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 625,00			1 625,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 625,00			1 625,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 404,15	279,64		5 683,79
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 372,74	2 154,66		12 527,40
	Matériel de transport	385,00			385,00
	Matériel de bureau, mobilier	14 614,36	2 115,75		16 730,11
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		30 776,25	4 550,05		35 326,30
TOTAL		32 401,25	4 550,05		36 951,30

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	46 943,98	41 838,14	46 943,98	41 838,14
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	46 943,98	41 838,14	46 943,98	41 838,14
TOTAL GENERAL		46 943,98	41 838,14	46 943,98	41 838,14
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			41 838,14	46 943,98	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	16 432,58	16 432,58	
	Autres immobilisations financières	369,00	369,00	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	193 701,22	193 701,22	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 950,28	1 950,28	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 681,58	2 681,58	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 779,32	1 779,32	
	Charges constatées d'avances	1 112,35	1 112,35	
	TOTAL DES CREANCES	218 026,33	218 026,33	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	7 550,00		
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	5 277,10		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 469,98	2 469,98		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	33 170,67	22 984,81	10 185,86	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 272,49	21 272,49		
	Personnel et comptes rattachés	139 108,09	139 108,09		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 203,75	56 203,75		
	Impôts sur les bénéfices	19 591,00	19 591,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 206,33	13 206,33		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 062,24	2 062,24		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	117 756,10	117 756,10		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	404 840,65	394 654,79	10 185,86	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 010,31			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

--

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		140 592
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS C.N.E. 21818302</i>	23	23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	846	846
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i> <i>PROV/MODULATION</i> <i>CH. SOC. S/ CP</i> <i>MODULATION - CHARGES PATRONALES PROVISIONS POUR</i> <i>TA - FORMATION PRO. CONTINUE</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	94 287 22 111 10 162 2 211 10 610 342	139 723

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

--

A2MICILE DOUAISIS
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 235 BD PAUL HAYEZ
59500 DOUAI
509 479 580 R.C.S. Douai

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, les dix-huit mars, quinze heures, les associées se sont réunies au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la présidente.

Sont présentes :

- | | |
|---|------------|
| ➤ Holding MAZON | |
| titulaire de huit actions sociales en pleine propriété, ci | 8 actions |
| | |
| ➤ La Société A2MICILE EUROPE S.A.S., | |
| titulaire de douze actions sociales en pleine propriété, ci | 12 actions |

Total des actions présentes : 20 actions sociales en pleine propriété sur les 20 actions composant le capital social.

Madame Fabienne MAZON préside la séance, en qualité de Présidente non associée de la société.

La Présidente constate que les associées présentes possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare que tous les documents prescrit par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associées au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation,
- Rapport de gestion de la présidente sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la Présidente,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat de la présidence
- Pouvoirs.

La Présidente donne ensuite lecture :

- du rapport de gestion de la présidente,
- du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

La Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associées prennent acte de la convocation verbale de la présidente. En conséquence, l'Assemblée, comprenant tous les associées, sans exception, présentes et propriétaires de la totalité des parts composant le capital social, déclare bonne

et valable la convocation faite par la présidente aux associées à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidente sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 130.408,66 Euros.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidente de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice d'un montant de 130.408,66 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	130.408,66
<u>Report à nouveau</u>	E.	<u>732,42</u>
TOTAL DISPONIBLE	E	131.141,08
A titre de dividendes	E.	107.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	E.	<u>24.141,08</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	131.141,08

Le paiement des dividendes serait effectué au siège social, à compter du jour de la décision des associées.

Il est précisé que :

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 107.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé enfin que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (€)	Revenus non éligibles à l'abattement (€)
31/12/2023	-	72.000,00
31/12/2022	29.200,00	43.800,00
31/12/2021	3.200,00	4.800,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidente sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidente décide de renouveler le mandat de la présidente, Madame Fabienne MAZON, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les cogérants et par les associées présentes.

FABIENNE MAZON
Présidente non associée

Fabienne MAZON

✓ Certified by  yousign

A2MICILE EUROPE S.A.S.,
Représentée par son Président
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Holding MAZON S.A.S.,
Représentée par sa Présidente
Fabienne MAZON

Fabienne MAZON

✓ Certified by  yousign